



Bilan psychologique?

Par alfa 56800

bonjour

au cours d'une convocation devant le JAF, est-il possible de demander un bilan psychologique pour mon ex, pour ma fille ainsi que pour le nouveau compagnon de mon ex?

Le nouveau compagnon de mon ex aspire à me remplacer pour l'éducation de mon enfant , la relation entre ma fille et le nouveau compagnon de sa mère n'a pas toujours été idéale ma fille le rendant responsable d'avoir brisé son cercle familiale.

J'aimerais que le juge des affaires familiales puisse ordonner des bilan psychologique contre mon ex , son compagnon et contre ma fille car en ce moment elle se fait influencer .

Merci pour vos réponses

M. xxxx anonymisation

Par kang74

Bonjour

Demander une enquête psychologique pour argumenter quelles demandes sur quels éléments nouveaux ?

Pensez qu'il y a des demandes qui tendent à prouver plus de choses qu'un test psy : au final c'est le JAF qui décide comment il choisit d' interpreter cette demande, et de l'interet de l'enfant dans tout cela .

Une audience JAF sert à faire des demandes, pas à diagnostiquer votre ex .